



TITRE SALARIE POUR ETUDIANT SANS DIPLOME

Par ILI

Bonjour,

Je suis Marocain. Je suis arrivé en France en 2020 tardivement et j'ai perdu ma place à l'école où j'étais admis. J'ai suivi une formation en ligne que je n'ai pas validé.

En Septembre 2021, j'ai eu une place à l'université. J'ai renouvelé mon titre de séjour étudiant et au moment du renouvellement, j'ai reçu une lettre de la préfecture m'informant que je ne peux pas redoubler cette année 2021/2022.

Malheureusement j'ai eu des rattrapages et je n'ai pas validé cette année.

Je suis admis pour refaire l'année à l'université, mais j'ai cherché à travailler et oublier les études pour l'instant.

En effet, courant cette année 2021/2022, j'ai passé deux formations PSE1 et BNSSA qui m'ont permis de travailler comme surveillant dans une baignade cet été, en contrat CDD.

Actuellement, j'ai une offre de CDI, et je vais recevoir une promesse d'embauche comme surveillant avec ces deux formations obtenues.

1-Je souhaite savoir si j'ai le droit de travailler avec tous les éléments transmis.

2-Est ce que je dois suivre la démarche classique de demande de titre de séjour étudiant?

3-Quelle est la chance que ma demande ne soit pas acceptée? et que dois-je faire dans ce cas?

En vous remerciant par avance,

Bien cordialement

Par isernon

bonjour,

votre titre de séjour étudiant est-il toujours valide ?

avec un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) étudiant ou une carte de séjour étudiant, vous ne pouvez travailler que 964 heures par an maximum (60 % de la durée annuelle légale du travail).

votre employeur doit déclarer votre embauche auprès de votre préfecture. Il ne peut pas vous embaucher si vous êtes en situation irrégulière.

au vu de vos résultats, il est probable que votre titre de séjour étudiant ne soit pas renouvelé.

salutations

Par ILI

Bonjour,

Merci pour votre retour,

Mon titre de séjour étudiant est valable jusqu'à Octobre 2022.

Si mon employeur effectue les démarches et que je demande un titre de séjour salarié avec la promesse d'embauche est ce que j'aurais des chances que ça soit accepté?

Merci

Salutations